

SEMINAIRE

« DESORDRE URBAIN ET INCIVISME DES POPULATIONS : QUELLE RESPONSABILITE DES PREFETS »

YAMOOUSSOUKRO

LES 1^{ER}, 2 ET 3 NOVEMBRE 2012

ALLOCUTION DE MADAME LE MINISTRE DE LA SALUBRITE URBAINE

CEREMONIE DE CLOTURE

- Monsieur le représentant du Gouverneur du District Autonome de Yamoussoukro ;
- Monsieur le Préfet de région, Préfet de Yamoussoukro;
- Mesdames et messieurs les Préfets

- de régions et de départements;
- Madame / Monsieur le représentant du maire de Yamoussoukro;
- Mesdames et Messieurs les Conseillers Techniques, Directeurs Généraux et centraux représentant les ministères de l'Intérieur, de l'Economie et des Finances, des Infrastructures économiques, de la construction, du commerce, de l'environnement, de l'artisanat et des PME, de la justice, de la promotion du logement ;
- Monsieur le représentant du bureau de l'Ordre des Architectes ;
- Monsieur le représentant du bureau de l'Ordre des Urbanistes ;

- **Mesdames et les messieurs les membres des Comités Scientifique et d'Organisation du présent séminaire ;**
- **Madame et monsieur les Directeurs Généraux de l'ANASUR et du FFPSU;**
- **Mesdames et messieurs les Inspecteurs, Directeurs centraux, s/directeurs, chefs de services et agents du MSU;**
- **Distingués chefs traditionnels AKOUÈ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**
- **Honorables invités ;**

Après deux jours de travail et de réflexions intenses, nous voici ce matin au terme du séminaire qui avait pour thème "Désordre urbain et incivisme des populations: quelle responsabilité des Préfets".

Arrivés le mercredi 31 octobre en début d'après midi, tous les participants, experts, préfets, représentants de ministères techniques et d'institutions, avez ensemble travaillé d'arrache-pied, nuit et jour; sans même tenir compte de la journée fériée du jeudi 1er novembre.

Qu'il me soit donc permis mesdames et messieurs, au nom de son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Patron dudit séminaire, et du Parrain, monsieur le

Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, de vous adresser nos sincères félicitations, et de vous exprimer par la même occasion notre profonde gratitude et toute notre fierté.

L'ambiance fraternelle, studieuse et conviviale qui a régné pendant les travaux, ainsi que le ton courtois constamment entretenu dans vos débats, ont particulièrement retenu mon attention.

Aussi, voudrais-je, chers participants, et plus particulièrement mesdames et messieurs les Préfets de régions et de départements, me féliciter de la qualité de

"Grands Commis" de l'Etat que vous êtes, de votre sens élevé du devoir et de la responsabilité.

Comment ne pas saluer votre grand intérêt pour l'objet de ce séminaire dont les propositions et résolutions consignées dans le rapport général qui nous a été présenté, répondent parfaitement aux différentes thématiques et problématiques du thème soumis à vos réflexions?

Mesdames et messieurs,

En réunissant un tel plateau, composé d'experts qualifiés d'ici et d'ailleurs, de Préfets, Administrateurs par excellence rompus au commandement, de

représentants de ministères techniques, d'institutions et de la société civile, le gouvernement marque ainsi sa détermination et sa ferme volonté de voir adopter et mettre en oeuvre une stratégie globale et rigoureuse d'un processus cohérent, gage d'un retour définitif et durable de l'ordre urbain.

Chers participants,

J'ai été rassurée quant à la qualité et à la pertinence des communications des experts qui ont su dépeindre le contexte urbain actuel, en mettant en exergue le rôle déterminant des Préfets et leur responsabilité dans la prise en charge par

les collectivités locales des questions relatives aux conditions de vie des populations, notamment en ce qui concerne la gestion et la protection du domaine urbain, l'hygiène et la salubrité du cadre de vie.

Aussi, voudrais-je très sincèrement remercier :

- Le Professeur **Jean-Jacques GLEIZAL**, professeur émérite d'Université, professeur de Droit Public et de Science Politique à la Faculté de Droit de l'Université Pierre Mendès France Grenoble II, consultant international, spécialiste du

développement institutionnel et de décentralisation. Président de « l'Institut des Hautes Etudes de l'Action Internationale des Villes et Gouvernements Locaux » (IDHIL).

- Le Professeur **LATH Yedo Sébastien**, Agrégé de Droit Public, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université Félix HOUPHOUËT BOIGNY d'Abidjan.
- **Monsieur Gbidi Guédé Jean, Administrateur civil, Sous-Directeur du Contrôle de Légalité et du Contentieux à la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL)**

- **Le Juge Yves N'GORAN**, Conseiller à la Chambre Administrative de la Cour Suprême.
- **Le Docteur KOUABLE Clarisse GUEU LOA, Conseiller Technique au Ministère de la Salubrité, Présidente du Comité Scientifique du Présent Séminaire.**
- **Monsieur Benoit Joseph Ahiahuat, Secrétaire général de l'Ordre des Architectes de Côte d'Ivoire.**

Je me félicite que vos résolutions aient pris en compte les problèmes spécifiques liés aux aspects réglementaires et législatifs relatifs à la gestion du domaine public, aux moyens matériels, financiers et

humains indispensables aux autorités déconcentrées, afin de vous permettre d'être désormais de véritables "Préfets-développeurs" au service de l'Etat et des populations.

Avec les acquis de ce séminaire, je vous invite, du haut de cette tribune, mesdames et messieurs les "Gouverneurs", à être les "Chevaliers" de la salubrité et les précurseurs de l'ordre urbain.

Vous l'avez souligné pendant vos travaux, l'ordre urbain ne va pas :

- sans l'autorité ;
- sans de bons textes ;

- sans un cadre réglementaire et législatif efficace et harmonisé, en relation avec les enjeux de la qualité urbaine et de la gestion rationnelle de l'espace.
- sans vision, sans ambition et sans une bonne dose de pragmatisme.

APRES AVOIR CONÇU ICI A YAMOUSSOUKRO LES SOLUTIONS POUR UN RETOUR À L'ORDRE URBAIN, IL VOUS REVIENT A PRESENT DE LES APPLIQUER!

En outre, en repartant dans vos circonscriptions respectives, souvenez-vous que LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

SON EXCELLENCE MONSIEUR ALASSANE
OUATTARA TIENT A CE PROGRAMME.

IL VEUT TRAVAILLER AVEC VOUS POUR
BATIR CET IDEAL.

C'EST UNE ETAPE OBLIGATOIRE DANS LA
CONSTRUCTION DE LA COTE D'IVOIRE
EMERGENTE ET, POUR AMELIORER LES
CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS.

Sachez donc qu'il ne s'agit pas là d'UN
SEMINAIRE DE TROP!

Croyez-moi, VOS PROPOSITIONS ET
RESOLUTIONS N'IRONT PAS AUX
ARCHIVES DU MSU.

Bien au contraire, elles serviront de
baromètre et de tableau de bord au
Ministère de la Salubrité Urbaine.

Par ailleurs, je voudrais vous rappeler à
toutes fins utiles que mon Directeur de
Cabinet, FOFANA BRAHIMA, Préfet Hors
grade est l'un des vôtres, désigné d'office
point focal des Préfets, et se tient de façon
permanente à votre entière disposition.

Issu de votre corps, et parlant le même
langage que vous, point n'est besoin de
préciser qu'il vous comprend parfaitement.
Le Ministère de la Salubrité Urbaine est
donc votre Ministère (RIRES).

Mesdames et Messieurs les Préfets,

En rappelant votre rôle de relais, de représentant du pouvoir central, je vous exhorte à être les garants d'une collaboration parfaite avec les élus locaux, par l'impulsion et la mise en oeuvre d'une dynamique d'actions d'ensemble, cohérentes et efficaces.

Faites en sorte que les initiatives du gouvernement, répondant aux exigences de la vision et des ambitions du Président de la République soient exécutées au niveau local, dans l'intérêt général en vue de l'amélioration du cadre de vie des populations.

En souhaitant un excellent retour à tous les participants et un très bon week-end à toutes et à tous, je déclare clos le séminaire sur le thème : « Désordre urbain et incivisme des populations : quelle responsabilité des Préfets ? »

Que le Tout-puissant vous ramène chez vous, en paix et en bonne santé.

JE VOUS REMERCIE

